



Emploiements réservés	
N°	Objet de la réservation
1	Création d'une aire de dépôt de bois

URBANISME	
UA	Limite et nom de zone
[Symbol]	Emploiements réservés
[Symbol]	Voie
[Symbol]	ouvrages publics, installations d'intérêt général, logement collectif social
[Symbol]	Prescriptions d'aménagement
[Symbol]	Marge de recul particulière
Conservatoire et artisanat	
[Symbol]	Limites de préservation de la diversité commerciale
Autres prescriptions	
[Symbol]	Orientation d'aménagement et de programmation (plans d'états ou annexes)
[Symbol]	Règles de stationnement mises à disposition d'un transport en commun en site propre
[Symbol]	Bâtiment susceptible de changer de destination (voir chapitre 10 du règlement d'urbanisme)
[Symbol]	Règles architecturales particulières
[Symbol]	Secteur à programme de logements mixte sociale en zone U et AU

PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ	
[Symbol]	Ensembles paysagers et bâtis à protéger (cf fiches inventaires en annexes)
[Symbol]	Espace boisé classé
[Symbol]	Éléments paysagers à protéger
[Symbol]	Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
[Symbol]	Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
[Symbol]	Trame verte - corridors écologiques
[Symbol]	Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
[Symbol]	Trame bleue - corridors écologiques
[Symbol]	Site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP)
[Symbol]	Périphérie de protection des monuments historiques
[Symbol]	Sites classés ou inscrits

DIVERS	
[Symbol]	Matériaux de remplissage à utiliser (fusées 200m LGV hors Déclaration d'utilité publique)

RISQUES

Prescriptions liées au risque inondation

- Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation
- Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Plans d'Inondation

Prescriptions liées au risque incendie de forêt

- Zone d'Aléa fort feu de forêt
- Zone de contact entre les zones d'urbanisation, habitat diffus et l'espace boisé, maintenant les règles de la prévention du risque incendie de forêts

Prescriptions liées au bruit

- Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de Travaux de Grand-Dax

Prescriptions liées au risque mouvement de terrain

- Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

Prescriptions liées au risque pyrotechnique

- Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2
- Zone de risque pyrotechnique - Z3
- Zone de risque pyrotechnique - Z4
- Zone de risque pyrotechnique - Z5

Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses

- Zone des ouvrages de transport de gaz naturel
- Souffle opérationnel dans cette zone (voir règlement d'urbanisme)

Limites de la commune concernée

Limites des communes limitrophes (prioritaires à titre indicatif)

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de Gourbera

Planche Ouest
Échelle: 1/5 000 ©DGPRP PCIR 2020

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :	
<p>1^{ère} modification simplifiée du PLUi-H approuvée le 14 avril 2021</p>	<p>Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021</p>
<p>Le Président, M Julien DUBOIS</p>	